

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 711**9 juillet 2004****SOMMAIRE**

Abitare S.A., Luxembourg	34104	bourg	34108
Acordis Holding S.A., Luxembourg	34092	Gefip Euroland Quantitatif, Sicav, Luxembourg ..	34116
Alveccio Holding S.A.H., Echternach	34100	Gefip Euroland Quantitatif, Sicav, Luxembourg ..	34116
Arcobaleno, S.à r.l., Wiltz	34089	Genvest S.A.H., Luxembourg	34101
ASA Location S.A.	34091	Green S.A.H., Luxembourg	34101
Askal, S.à r.l., Echternach	34101	Griffin Endeavour III, S.à r.l., Luxembourg	34111
Autrepart, S.à r.l.	34087	Halder-GIMV Germany Program - Adams Street, S.à r.l., Luxembourg	34096
Booster Audiovisuel S.A.	34095	Hannibal S.A., Luxembourg	34097
Buhrmann Silver S.A., Luxembourg	34115	Hauck & Aufhäuser Banquiers Luxembourg S.A., Luxembourg	34106
Canal Europe Audiovisuel S.A.	34096	Helvetia Europe S.A., Münsbach	34118
Celfloor S.A., Luxembourg	34082	Helvetia Europe S.A., Münsbach	34118
Cheval-Noir, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	34119	Hôtel Bel Air S.A., Echternach	34082
Clorox (Europe) Financing, S.à r.l., Luxembourg ..	34095	Hôtel Bel Air S.A., Echternach	34082
Codisys, S.à r.l.	34096	Human Designers, S.à r.l., Luxembourg	34117
Company Services S.A., Luxembourg	34121	Ibertrans (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Bon- nevoie	34105
Crelan Finance S.A., Luxembourg	34110	Ilva International S.A., Luxembourg	34126
Cruz Service, S.à r.l., Steinfort	34083	Ilva International S.A., Luxembourg	34127
Dashabo S.A.H., Luxembourg	34098	Immobilière Rivoli S.A., Luxembourg	34109
Dashabo S.A.H., Luxembourg	34098	Immobilière Rivoli S.A., Luxembourg	34109
Due Esse S.A., Luxembourg	34126	ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	34083
E-Technologies S.A., Luxembourg	34120	ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	34085
E.L.E.O.S. S.A.	34097	Ind Invest S.A.H., Luxembourg	34097
Elysée Invest S.A., Luxembourg	34091	Interrefract S.A.H.	34120
Enron Dominicana LNG de Luxemburgo, S.à r.l., Luxembourg	34113	Invifin S.A., Luxembourg	34095
Enron Dominicana LNG de Luxemburgo, S.à r.l., Luxembourg	34112	Jabbalux S.A.H., Luxembourg	34115
Enron Dominicana LNG de Luxemburgo, S.à r.l., Luxembourg	34112	Kodikama S.A.H., Luxembourg	34112
Eurice Participations S.A.	34097	Koinè Fund Sicav, Luxembourg	34100
Explosif, S.à r.l., Echternach	34101	L.I.S. Invest S.A.H., Luxembourg	34113
Feller Consult S.A., Luxembourg	34110	Lamagna I S.A., Luxembourg	34120
Fiduciaire Intercommunautaire, S.à r.l., Luxem- bourg	34104	LBVR, Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher S.A., Luxembourg	34112
G.D. Investments S.A., Luxembourg	34104	Lexingthon Holding S.A., Luxembourg	34107
Gate Gourmet Holding I, S.à r.l., Luxembourg ...	34099	Lumina Financing 2 S.C.A., Luxembourg	34103
Gate Gourmet Luxembourg IIIA, S.à r.l., Luxem- bourg	34111	Lumina Financing 1, S.à r.l., Luxembourg	34102
Gate Gourmet Luxembourg IV, S.à r.l., Luxem-		Lumina Financing S.A., Luxembourg	34102
		Lumina Gestion, S.à r.l., Luxembourg	34091
		Lumina Parent, S.à r.l., Luxembourg	34088

Lumina Parent, S.à r.l., Luxembourg	34102	Real Estate International S.A., Luxembourg	34103
Lumina Participation, S.à r.l., Luxembourg	34103	Robeco Alternative Investment Strategies, Sicav, Luxembourg	34096
Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg . .	34103	S3I S.A.H., Luxembourg	34114
Luxe Communication S.A., Luxembourg	34117	Safeinvest Conseil S.A., Luxembourg	34100
Medical Protein Holding S.A., Luxembourg	34106	Safeinvest Conseil S.A., Luxembourg	34100
Menuiserie Dohm, S.à r.l., Hosingen	34124	SIFIDA, Société Internationale Financière pour les Investissements et le Développement en Afrique S.A., Luxembourg	34116
Menuiserie Dohm, S.à r.l., Hosingen	34125	Sky S.A., Luxembourg	34115
MGR Consulting S.A., Luxembourg	34105	Sous-Titre, S.à r.l., Cessange	34121
MK International S.A., Luxembourg	34127	SREI (Serviced Offices), S.à r.l., Luxembourg	34086
MK International S.A., Luxembourg	34127	SREI (Serviced Offices), S.à r.l., Luxembourg	34087
MK International S.A., Luxembourg	34128	Stam Re, S.à r.l., Luxembourg	34105
MK International S.A., Luxembourg	34128	Stasia S.A.H., Luxembourg	34113
(The) Montefiori Group S.A.H., Luxembourg	34104	Sujedo S.A.H., Luxembourg	34114
Mytaluma S.A.H., Luxembourg	34118	Tiscali Luxembourg S.A., Luxembourg	34122
Navarez S.A.H., Luxembourg	34106	Tiscali Luxembourg S.A., Luxembourg	34124
Navarino S.A.H., Luxembourg	34114	Trans-Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	34104
Newton Gestion Luxembourg S.A., Luxembourg . .	34098	Trendconcept Fund S.A., Luxembourg	34106
Obelix S.A., Luxembourg	34098	Trendconcept S.A., Luxembourg	34105
Obelix S.A., Luxembourg	34098	VG Advisors S.A. Holding, Luxembourg	34103
Paladin Holding S.A., Luxembourg	34113	VG Sicav, Luxembourg	34101
Pargen S.A.H., Luxembourg	34088	WB STAM Property, S.à r.l., Luxembourg	34099
Patrilux S.A., Luxembourg	34109	WB STAM Property, S.à r.l., Luxembourg	34099
Perla S.A. Holding, Luxembourg	34111	WB Stam Investment, S.à r.l., Luxembourg	34119
Pertineo S.A., Luxembourg	34102	Welku S.A., Luxembourg	34094
Plessis Holding S.A., Luxembourg	34110	WWK Investment S.A., Luxembourg	34106
Premicon, S.à r.l., Luxembourg	34105	Xyclors S.A., Luxembourg	34114
Prisrod (Luxembourg) S.A., Luxembourg	34115		
Quotation Holding S.A., Luxembourg	34114		
Rabobank Holland Fund, Sicav, Luxembourg	34108		
Rabobank Holland Fund, Sicav, Luxembourg	34108		

HOTEL BEL AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6409 Echternach, 1, route de Berdorf.
R. C. Diekirch B 91.550.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 13 mai 2004, réf. DSO-AQ00144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mai 2004.

Signature.

(901889.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

HOTEL BEL AIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6409 Echternach, 1, route de Berdorf.
R. C. Diekirch B 91.550.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 13 mai 2004, réf. DSO-AQ00145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mai 2004.

Signature.

(901890.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

CELFLOOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 4.544.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

(040460.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

CRUZ SERVICE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 82, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 65.209.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01140, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(039852.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 99.824.

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of April.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, here represented by M^e Marc Loesch, lawyer, residing in Luxembourg, acting pursuant to a proxy dated April 21, 2004, which, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration,

acting as sole partner of ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-), which has been incorporated by deed of the undersigned notary on 16 March 2004, not yet published in the Mémorial C, entered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 99.824 and which has its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, (the «Company»).

The appearing party, represented as above stated, requested the undersigned notary to document the following:

First resolution

The sole partner resolved to increase the Company's share capital by an amount of fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-) in order to raise it from its present amount of thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) to an amount of twenty-eight thousand Euro (EUR 28,000.-), by the creation and the issue of fifteen (15) new shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) per share, having the same rights attached as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., prenamed, represented as above stated, acting in the capacity of subscriber (the «Subscriber»), declared to subscribe for the fifteen (15) new shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each and to fully pay each such new share as well as an aggregate share premium of nine million eight hundred fifty-six thousand three hundred seventeen Euro (EUR 9,856,317.-) by a contribution in kind to the Company consisting of all the assets and liabilities of the Subscriber without exception as set out in a pro forma balance sheet of the Subscriber of April 21, 2004, (the «Assets and Liabilities»).

A copy of said pro forma balance sheet of the Subscriber, after having been signed *ne varietur*, by the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Assets and Liabilities so contributed represent a net contribution in an aggregate amount of nine million eight hundred seventy-one thousand three hundred seventeen Euro (EUR 9,871,317.-).

The person appearing stated that a valuation report has been drawn up by Mr Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, with professional address at 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, wherein the Assets and Liabilities so contributed in kind are described and valued.

The person appearing produced that report, the conclusion of which reads as follows:

«Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind, which corresponds at least in number and nominal value to the 15 shares of EUR 1,000 each to be issued with a total issue share premium of EUR 9,856,317. The total value of the contribution is hence EUR 9,871,317.»

The report after having been signed *ne varietur*, by the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Subscriber, represented as above stated, further stated that the assets contributed in kind are free of any pledge or lien, that there exist no impediments to the free transferability to the Company of the Assets and Liabilities without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Assets and Liabilities contributed in kind to the Company.

Second resolution

Thereupon, the sole partner resolved to accept the above referred to subscription and payment and to allot the fifteen (15) new shares with a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) per share to the Subscriber.

Third resolution

The sole partner resolved to approve the cancellation of the Company's own thirteen (13) shares held by the Company as a result of the contribution of the Assets and Liabilities made to it and as a consequence thereof to reduce the

Company's corporate capital by an amount of thirteen thousand Euro (EUR 13,000.-) by the cancellation of said thirteen (13) shares.

Fourth resolution

The sole partner resolved to amend article 6 of the Company's articles of incorporation in order to reflect the above resolutions and resolved that article 6 of the Company's articles of incorporation shall forthwith read as follows:

«Art. 6. Capital

The capital is set at fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-), represented by fifteen (15) shares of a par value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

In addition to the capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of said premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its partner(s), to offset any net realized losses or net unrealized depreciation on the Company's investments and/or to make distributions to the partner(s).»

Expenses

Insofar as ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., prenamed, a company having its place of effective management and statutory seat in a Member State of the European Union, contributes all its assets and liabilities to the Company, another company having its place of effective management and statutory seat in a Member State of the European Union, and insofar as the contribution in kind has been made exclusively in exchange for newly issued shares in the capital of the Company, the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital tax exemption in such case.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand five hundred euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

représentée aux fins des présentes par M^e Marc Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration en date du 21 avril 2004, qui, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement,

agissant en sa qualité d'associé unique de ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de treize mille Euros (EUR 13.000,-), constituée par acte du notaire instrumentant du 16 mars 2004, en voie de publication au Mémorial C, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 99.824 et ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (la «Société»).

Le comparant, représenté comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de quinze mille Euros (EUR 15.000,-) afin de le porter de son montant actuel de treize mille Euros (EUR 13.000,-) à un montant de vingt-huit mille Euros (EUR 28.000,-), par la création et l'émission de quinze (15) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) par part sociale et ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes.

Souscription et libération

Ensuite a comparu, ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., prénommée, représentée comme ci-dessus stipulé, agissant en qualité de souscripteur (le «Souscripteur»), a déclaré souscrire les quinze (15) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune et libérer intégralement la valeur nominale des nouvelles parts sociales susdites ainsi qu'une prime d'émission d'un montant total de neuf millions huit cent cinquante-six mille trois cent dix-sept Euros (EUR 9.856.317,-) par un apport en nature consistant en la totalité des actifs et passifs sans exception tel que décrit dans le bilan pro forma du Souscripteur du 21 avril 2004, (les «Actifs et Passifs»).

Une copie du bilan pro forma du Souscripteur, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Actifs et Passifs ainsi rapportés représentent un apport net d'un montant total de neuf millions huit cent soixante et onze mille trois cent dix-sept Euros (EUR 9.871.317,-).

Le comparant a déclaré qu'un rapport d'évaluation a été établi par Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dans lequel les Actifs et Passifs ainsi apportés en nature sont décrits et évalués.

Le comparant a produit le prédit rapport, lequel contient les conclusions suivantes: «Sur base des vérifications telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur globale de l'apport en nature, qui cor-

respond au moins en nombre et valeur nominale aux 15 parts sociales de EUR 1.000 chacune, à émettre avec une prime d'émission globale de EUR 9.856.317. Le montant total de l'apport équivaut ainsi EUR 9.871.317.»

Le prédit rapport, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Souscripteur représenté comme ci-dessus stipulé, a ensuite déclaré que les actifs ainsi apportés sont libres de tout privilège ou gage et qu'il n'y a pas d'obstacle au libre transfert à la société des Actifs et Passifs et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Actifs et Passifs apportés en nature à la Société.

Deuxième résolution

Ensuite, l'associé unique a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'attribuer les quinze (15) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) par part sociale au Souscripteur.

Troisième résolution

L'associé unique a décidé d'accepter l'annulation des treize (13) parts sociales propres de la Société, détenues par la Société suite à l'apport des Actifs et Passifs fait à la Société et par conséquent, a décidé de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de treize mille Euros (EUR 13.000,-) par l'annulation des susdites treize (13) parts sociales.

Quatrième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les décisions ci-dessus et a décidé que l'article 6 des statuts de la société aura dorénavant la teneur suivante:

«Art. 6. Capital social

Le capital social est fixé à quinze mille Euros (EUR 15.000,-), représenté par quinze (15) parts sociales d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

En plus du capital social, un compte de primes peut être établi auquel toutes les primes payées pour une part sociale en plus de sa valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales d'un ou des associé(s) par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées ou des dépréciations nettes pas encore réalisées des investissements de la Société et/ou pour effectuer des distributions à l'associé ou aux associés.»

Frais

Dans la mesure où ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., prénommée, une société ayant son centre d'activités et son siège statutaire dans un Etat membre de la Communauté Européenne, apporte tous ses actifs et passifs à la Société, une autre société ayant son centre d'activités et son siège statutaire dans un Etat membre de la Communauté Européenne, et dans la mesure où l'apport en nature a été fait exclusivement en échange de nouvelles parts sociales nouvellement émises dans le capital de la Société, la Société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à quatre mille cinq cents euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 avril 2004, vol. 885, fol. 17, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(039888.3/239/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 99.824.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mai 2004.

J.-J. Wagner.

(039890.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 91.628.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SOROS REAL ESTATE INVESTORS C.V, having its registered office at Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, The Netherlands,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, itself represented by Mr Guillaume Martin-Saudax, lawyer, residing professionally in Luxembourg and Mr Herman Boersen, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A,

by virtue of a proxy given on April 20, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holders of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole current partner of SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, incorporated by deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on January 27, 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 275 of March 14, 2003. The articles were amended by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 11, 2003 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C number 1001 of September 29, 2003;

- That the sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to amend the object of the Company to add the following wording: «The company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.»

Second resolution

The sole partner decides the subsequent amendment of article 2 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 2.** The company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the company may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies or enterprises any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The company may borrow in any form and proceed to the private issue of bonds, notes, securities, debentures and certificates, provided that they are not freely negotiable and that they are issued in registered form only.»

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SOROS REAL ESTATE INVESTORS C.V, ayant son siège social à Herengracht 206-216, 1016 BS Amsterdam, Pays-Bas,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, elle-même représentée par Monsieur Guillaume Martin-Saudax, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Herman Boersen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 20 avril 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par les mandataires du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul associé actuel de la société SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 janvier 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 275 du 14 mars 2003, dont les statuts furent modifiés suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1001 du 29 septembre 2003;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social de la société en ajoutant les mots suivants: «La société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, billets, titres, certificats d'obligations et certificats en prévoyant qu'ils ne sont pas librement négociables et qu'ils sont seulement émis sous la forme nominative.»

Deuxième résolution

Par conséquent, l'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, billets, titres, certificats d'obligations et certificats en prévoyant qu'ils ne sont pas librement négociables et qu'ils sont seulement émis sous la forme nominative.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Martin-Saudax, H. Boersen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 avril 2004, vol. 427, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mai 2004.

H. Hellinckx.

(040104.3/242/103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

SREI (SERVICED OFFICES), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 91.628.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 13 mai 2004.

H. Hellinckx.

(040106.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

AUTREPART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 89.076.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 10 septembre 2002 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition

Pour AUTREPART, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039799.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

LUMINA PARENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 188.954.225,-.**Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 87.573.**EXTRAIT**

Le 14 avril 2004, FINANCIERE LIGHT, S.à r.l., société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), a cédé à KKR EUROPEAN FUND LIMITED PARTNERSHIP, régie par le droit d'Alberta (Canada) et ayant son siège social au 9 West 57th Street, Suite New-York, New-York 10019 (Etats-Unis d'Amérique), quatre-vingt-treize mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (93.799) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le même jour, FINANCIERE LIGHT IV, S.à r.l., société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), a cédé à KKR MILLENIUM FUND (OVERSEAS) LIMITED PARTNERSHIP, régie par le droit d'Alberta (Canada) et ayant son siège social au 9 West 57th Street, Suite New-York, New-York 10019 (Etats-Unis d'Amérique), trente mille neuf cent quarante-quatre (30.944) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., précitée.

Le même jour, KKR EUROPEAN FUND LIMITED PARTNERSHIP, précitée, a cédé à FINANCIERE LIGHT III, société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois et ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), quatre-vingt-onze mille cinq cent quarante-sept (91.547) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., précitée.

Le même jour, KKR MILLENIUM FUND (OVERSEAS) LIMITED PARTNERSHIP, précitée, a cédé à FINANCIERE LIGHT III, précitée, trente mille cent quatre-vingt-dix-sept (30.197) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., précitée.

Le 15 avril 2004, KKR EUROPEAN FUND LIMITED PARTNERSHIP, précitée, a cédé à FINANCIERE LIGHT III, précitée, deux mille deux cent cinquante-deux (2.252) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., précitée.

Le 15 avril 2004, KKR MILLENIUM FUND (OVERSEAS) LIMITED PARTNERSHIP, précitée, a cédé à FINANCIERE LIGHT III, précitée, sept cent quarante-sept (747) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, de la société LUMINA PARENT, S.à r.l., précitée.

Suite à l'ensemble de ces cessions,

- la société FINANCIERE LIGHT, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg, détient dorénavant un million cinq cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre (1.596.204) parts sociales;

- la société FINANCIERE LIGHT III, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg, détient dorénavant cent vingt-quatre mille sept cent quarante-trois (124.743) parts sociales;

- la société FINANCIERE LIGHT IV, S.à r.l., ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg, détient dorénavant cinq cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt-dix (532.390) parts sociales.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Pour LUMINA PARENT, S.à r.l.

Signature

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03389. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039286.3/267/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

PARGEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 50.600.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039864.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ARCOBALENO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9570 Wiltz, 3, rue des Tondeurs.

R. C. Luxembourg B 95.169.

L'an deux mille quatre, le trente avril.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

- Monsieur Nordine Tadire, administrateur de société, né à Genk (Belgique), le 2 mai 1969, demeurant à B-3600 Genk, 115, Evence Copéelaan.

Lequel comparant après avoir été dûment averti par Nous notaire sur l'importance et les conséquences de l'attestation faite par lui dans le cadre de l'article 402 du nouveau code de procédure civile luxembourgeoise, Nous a requis d'acter ce qui suit:

«En ma qualité d'associé de la société ARCOBALENO, S.à r.l., avec siège social à L-9570 Wiltz 3, rue des Tondeurs inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 95.169, je certifie que la copie du contrat de vente d'actions du 25 juillet 2003, dûment notifié à la société, est conforme à l'original.

Je reconnais qu'en cas de fausse attestation je m'expose à des poursuites pénales.»

La présente déclaration Nous ayant été dictée, lecture en a été faite à la partie comparante, laquelle a attesté comme sincères ses déclarations et en a affirmé la vérité. La copie du contrat de vente d'actions du 25 juillet 2003 rédigée en langue néerlandaise, ainsi que sa traduction en français, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Certificat d'état civil

Le soussigné Notaire certifie l'identité du comparant sur base de sa carte d'identité belge numéro 467 0107035 34.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: N. Tadire, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 3 mai 2004, vol. 318, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Verkoopovereenkomst van aandelen

Tussen de ondergetekenden:

1. de heer Falco Donato, wonende te L-9570 Wiltz, rue des Tondeurs 3

hierna de «Verkoper» genoemd,

En

2. de heer Tadire Nordine, wonende te 3600 Genk, Evence Coppéelaan 115

hierna de «Koper» genoemd,

is overeengekomen wat volgt:

Art. 1. Voorwerp van de Verkoop

De verkoper draagt in volle eigendom, onder de gewone waarborg als naar recht, en voor vrij van enig pand of beslag over aan de koper, die aanvaardt, onder de voorwaarden hierna bedongen, 50 (vijftig) van de honderd (100) aandelen van de S.à r.l. ARCOBALENO, met zetel te L-9570 Wiltz, rue des Tondeurs 3 ingeschreven onder het nummer te Luxembourg BTW Lu 19413324.

De verkoper verklaart rechtmatig eigenaar te zijn van deze aandelen.

Art. 2. Eigendomsoverdracht - Ingenottreding

De koper bekomt vanaf 01/08/2003 de eigendom van de aandelen en zal ervan het genot bekomen door het verwerven van de dividenden of andere financiële voordelen vanaf de eerstvolgende uitkering door de vennootschap.

Art. 3. Prijs

De verkoop is voorts gedaan en aangenomen voor de prijs van 1,- EUR (één EUR)

De prijs zal als volgt betaald worden:

- 1,- EUR in contanten bij ondertekening van deze overeenkomst.

Art. 4. Vrijwaring aangaande de regelmatigheid van de vennootschapsdocumenten en - akten

a) de verkoper verklaart dat hij aan de koper alle documenten en akten heeft voorgelegd en alle inlichtingen en gegevens heeft verstrekt en geen te hebben weggelaten of verzwegen, die de verkoper redelijkerwijze aan de koper behoort te geven opdat deze laatste zich een juist oordeel over de wenselijkheid van de koop en de koopprijs kon vormen. De verkoper verbindt zich persoonlijk voor de schade die de koper mocht lijden door een onjuiste en/of onvolledige voorstelling van de feiten;

b) De verkoper waarborgt dat alle wettelijke verplichtingen werden nageleefd tot op de dag van de verkoop inzake de oprichting van de vennootschap en de eventuele statutenwijzigingen;

c) De verkoper verklaart dat alle roerende en onroerende goederen van de vennootschap niet bezwaard zijn met enig voorrecht, beslag, pand of hypotheek. Hij verklaart dat de vennootschap zich niet door borgtocht of anderszins voor schulden van derden heeft verbonden;

d) De verkoper verklaart dat de voornoemde goederen vrij zijn van enige huur, gebruiksrecht of elk ander genotsrecht toekomende aan derden. De verkoper verklaart dat de vennootschap niet gebonden is door enig huurcontract, noch als huurder, noch als verhuurder; behalve deze gekend door de kopers.

e) De verkoper verklaart dat de vennootschap in het bezit is van alle vereiste vergunningen of attesten aangaande de activiteiten van de vennootschap, alsook om haar onderneming in haar gebouwen en op haar gronden uit te oefenen;

Art. 5. Vrijwaring aangaande het beleid van de vennootschap

a) De verkoper verklaart dat hij aan de koper, aangaande het gevoerde beleid van de vennootschap, alle documenten en akten heeft voorgelegd en alle inlichtingen en gegevens heeft verstrekt en er geen heeft weggelaten of verzwegen die de verkoper redelijkerwijze aan de koper behoort te geven opdat deze laatste zich een juist oordeel over de wenselijkheid van de koop en koopprijs kan vormen. De verkoper verbindt zich persoonlijk voor de schade die de koper mocht lijden door een onjuiste en/of onvolledige voorstelling van de feiten;

Art. 6. Bevoegde rechtbank

Alle geschillen voortvloeiende uit deze overeenkomst zullen tot de bevoegdheid van de rechtbank van Koophandel te Hasselt behoren.

Art. 7. Kosten, lasten en erelonen

Alle kosten, lasten en erelonen van deze koop zijn ten laste van de verkoper.

Opgemaakt te Genk op 25 juli 2003 in 4 exemplaren en waarvan ieder van de partijen verklaart één exemplaar ontvangen te hebben.

Signé: F. Donato, N. Tadire, A. Holtz.

Suit copie de la traduction:

Contrat de Vente d'Actions

Entre les soussignés:

1. Monsieur Falco Donato, domicilié à L-9570 Wiltz, rue des Tondeurs 3, dénommé ci-après le «Vendeur»,
Et

2. Monsieur Tadire Nordine, domicilié à 3600 Genk, Evence Coppéelaan 115,
dénommé ci-après l'«Acheteur», il est convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Objet de la Vente

Le vendeur cède en pleine propriété - sous la garantie habituelle conformément au droit et pour libre de tout gage ou saisie - à l'acheteur qui accepte, sous les conditions stipulées ci-après, 50 (cinquante) des cent (100) actions de la S.à r.l. ARCOBALENO, ayant son siège social à L-9570 Wiltz, rue des Tondeurs 3, inscrite sous le numéro à Luxembourg BTW LU19413324.

Le vendeur déclare être propriétaire légitime de ces actions.

Art. 2. Cession de propriété - Entrée en jouissance

L'acheteur acquerra à partir du 01/08/2003 la propriété des actions et en acquerra la jouissance par l'acquisition des dividendes ou d'autres avantages financiers à partir du prochain versement effectué par la société.

Art. 3. Prix

Il est procédé à la vente qui est acceptée pour le prix de 1,- EUR (un euro)

Le prix sera payé comme suit:

- 1,- EUR en espèces lors de la signature de ce contrat.

Art. 4. Sauvegarde concernant la régularité des documents et des actes de la société

a) Le vendeur déclare qu'il a présenté à l'acheteur tous les documents et actes et qu'il lui a fourni tous les renseignements et données et qu'il n'a rien omis ni caché de ce que le vendeur se doit raisonnablement de faire connaître à l'acheteur afin que ce dernier puisse se forger une appréciation correcte de l'opportunité de l'achat et du prix d'achat. Le vendeur s'engage personnellement quant au préjudice que l'acheteur pourrait subir du fait d'une présentation incorrecte et/ou incomplète des faits;

b) Le vendeur garantit que toutes les obligations légales ont été respectées jusqu'au jour de la vente, en ce qui concerne la création de la société et les modifications éventuelles des statuts;

c) Le vendeur déclare que tous les biens meubles et biens immeubles de la société ne sont pas grevés d'un privilège, d'une saisie, d'un gage ou d'une hypothèque quelconque. Il déclare que la société ne s'est pas engagée par un cautionnement ou autrement pour des dettes de tiers;

d) Le vendeur déclare que les biens précités sont libres de bail, de droit d'usage ou de tout autre droit de jouissance revenant à des tiers.

Le vendeur déclare que la société n'est pas tenue par un contrat de location quelconque, ni en tant que locataire, ni en tant que loueur; en dehors de ce qui est connu des acheteurs.

e) Le vendeur déclare que la société est en possession de toutes les autorisations ou attestations requises concernant les activités de la société, ainsi que pour exercer son entreprise en ses bâtiments et sur ses terrains;

Art. 5. Sauvegarde concernant la politique de la société

a) Le vendeur déclare que, en ce qui concerne la politique menée par la société, il a présenté à l'acheteur tous les documents et actes et qu'il lui a fourni tous les renseignements et données et qu'il n'a rien omis ni caché de ce que le vendeur se doit raisonnablement de faire connaître à l'acheteur afin que ce dernier puisse se forger une appréciation correcte de l'opportunité de l'achat et du prix d'achat. Le vendeur s'engage personnellement quant au préjudice que l'acheteur pourrait subir du fait d'une présentation incorrecte et/ou incomplète des faits;

Art. 6. Tribunal compétent

Tous les différends découlant de ce contrat seront de la compétence du tribunal du commerce de Hasselt.

Art. 7. Frais, charges et honoraires

Tous les frais, charges et honoraires relatifs à cet achat sont à la charge du vendeur.

Fait à Genk, le 25 juillet 2003, en 4 exemplaires et dont chacune des parties déclare avoir reçu un exemplaire.

D. Falco / N. Tadire

vendeur / acheteur

Pour traduction conforme

A. Roncada

traducteur juré

Signé: N. Tadire, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 3 mai 2004, vol. 318, fol. 70, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 mai 2004.

A. Holtz.

(901855.2/2724/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 18 mai 2004.

LUMINA GESTION, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 88.285.

Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 30 mars 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03739, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA GESTION

Signature

Avocat

(040002.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ELYSEE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.

R. C. Luxembourg B 57.694.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société anonyme, tenue l'an deux mille trois (2003), le 19 décembre, à 11.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

1. La révocation du mandat d'administrateur de la société de Madame Martine Majerus et de Messieurs Eric Rousseaux et Claude Werer est confirmée. Décharge pleine et entière leur est accordée.
2. Les administrateurs QUESTINA S.A. et Jan Thyse sont confirmés dans leurs fonctions.
3. UVENSIS S.A. est nommée administrateur en remplacement de Bernard Pranzetti, démissionnaire.
4. DANA SERVICES, S.à r.l. est nommée commissaire aux comptes.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(040355.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

ASA LOCATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 59.481.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 27 décembre 2000 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition

Pour ASA LOCATION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039801.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ACORDIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 97.570.

In the year two thousand four, on the third of May.

Before the undersigned Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of ACORDIS HOLDING S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on 27 November 2003, in the process of being published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter referred to as «the Company»).

The meeting was opened by Mr Gérard Maîtrejean, lawyer, residing in Luxembourg, being in the chair, who appointed as secretary Mrs Patrice Hoffmann, attorney-at-law, residing in Luxembourg, the meeting elected as scrutineer Mrs Carine Lecoq, lawyer, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Introduction of an authorized capital of an amount of one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) to be divided into one hundred thousand (100,000) ordinary shares all with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, authorizing the board of directors, during a period of five years ending 3 May 2009, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital up to a total amount of one hundred fifty-six thousand Euros (EUR 156,000.-), this authorized capital may only be used by conversion of the convertible bonds and the authorized capital shall be exclusively reserved for the holders of convertible bonds;

2. Authorization to the board of directors to issue up to one hundred thousand (100,000) convertible bonds with authority to determine the terms and conditions of those convertible bonds;

3. Amendment of the provisions of articles 5.1 and 5.2 of the articles of association and introduction of a new article 5.3;

4. Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides unanimously to introduce an authorized capital of an amount of one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) to be divided into one hundred thousand (100,000) ordinary shares all with a par value of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) per share, authorizing the board of directors, during a period of five years ending 3 May 2009, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorized capital up to a total amount of one hundred fifty-six thousand Euros (EUR 156,000.-), this authorized capital may only be used by conversion of the convertible bonds and the authorized capital shall be exclusively reserved for the holders of convertible bonds.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the general meeting decides unanimously to renumber article 5.2 of the articles of association, which becomes article 5.3 and to introduce a new article 5.2 which shall read as follows:

5.2 Authorised Capital

Besides and apart from the subscribed capital, the authorised capital of the Company is set at one hundred twenty-five thousand Euros (EUR 125,000.-) to be divided into one hundred thousand (100,000) ordinary shares all with a par value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) per share.

Subject to the provisions of the present Article, the board of directors is authorised, during a period of five years, ending on May 3, 2009, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorised capital up to a total amount of one hundred fifty-six thousand euros (EUR 156,000.-).

The authorised capital may only be used by conversion of the convertible bonds and the authorised capital shall be exclusively reserved for the holders of convertible bonds.

The board of directors is specifically authorised to determine the terms and conditions of the convertible bonds as it deems appropriate.

Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine in the terms and conditions of the convertible bonds.

The board of directors may delegate to any duly authorised director or officer of the Company, or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

5.3 Shares

The shares shall be bearer or in registered form at the shareholders' choice.

The Corporation shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Corporation, duly endorsed to the transferee.

Third resolution

The general meeting decides unanimously to authorize the board of directors to issue up to one hundred thousand (100,000) convertible bonds with authority to determine the terms and conditions of those convertible bonds and their conversion rights.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately EUR 1,100.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English text and the French translation, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le trois mai.

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ACORDIS HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 27 novembre 2003, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après «la Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gérard Maîtrejean, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Patrice Hoffmann, avocat, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Carine Lecoq, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Introduction d'un capital autorisé d'un montant fixé à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) divisé en cent mille (100.000) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, autorisant le conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 mai 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'à un montant total de cent cinquante-six mille Euros (EUR 156.000,-), ce capital autorisé peut seulement être utilisé par la conversion des obligations convertibles et le capital autorisé doit être exclusivement réservé aux porteurs des obligations convertibles;

2. Autorisation au conseil d'administration d'émettre cent mille (100.000) obligations convertibles avec le pouvoir de déterminer les droits et conditions relatifs à ces obligations convertibles;

3. Modification des dispositions des articles 5.1 et 5.2 des statuts de la Société et l'introduction d'un nouvel article 5.3;

4. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés.

III. Au vu de la prédite liste de la présence, il apparaît que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'introduire un capital autorisé d'un montant de cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) divisé en cent mille (100.000) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale de un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action, autorisant le conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 3 mai 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'à un montant total de cent cinquante-six mille Euros (EUR 156.000,-), ce capital autorisé peut seulement être utilisé par la conversion des obligations convertibles et le capital autorisé doit être exclusivement réservé aux porteurs des obligations convertibles.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, l'assemblée générale décide à l'unanimité de procéder à la renumérotation de l'article 5.2. des statuts de la Société qui devient article 5.3 et d'introduire un nouvel article 5.2 qui sont modifiés et doivent être lus comme suit:

5.2 Capital autorisé

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à cent vingt-cinq mille Euros (EUR 125.000,-) divisé en cent mille (100.000) actions ordinaires, toutes ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq Cents) par action.

Sous réserve des dispositions du présent article, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 3 mai 2009, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé d'un montant total de cent cinquante-six mille Euros (EUR 156.000,-).

Le capital autorisé peut seulement être utilisé par la conversion des obligations convertibles et le capital autorisé doit être exclusivement réservé aux porteurs des obligations convertibles.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à déterminer les termes et conditions de ces obligations convertibles comme cela lui semble opportun.

De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission, suivant la décision du conseil d'administration, dans les termes et conditions des obligations convertibles.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.3 Actions

Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne dûment mandatée à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'autoriser le conseil d'administration à émettre cent mille (100.000) obligations convertibles avec le pouvoir de déterminer les droits et conditions relatifs à ces obligations convertibles ainsi que les droits de conversion.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de la présente augmentation de capital est évalué à environ EUR 1.100,-.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Maîtrejean, P. Hoffmann, C. Lecoq, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, vol. 21CS, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

J. Delvaux.

(040396.2/208/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

WELKU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 70.697.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 5 avril 2004 que:

- La décision du Conseil d'administration prise en date du 8 août 2003 de coopter Maître Philippe Morales aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Hervé Poncin, démissionnaire, a été ratifiée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040357.3/317/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

INVIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 43.890.

—
*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des actionnaires de la société
tenue extraordinairement au siège social en date du 7 mai 2004*

- les comptes annuels au 30 juin 2003 et l'affectation des résultats sont approuvés à l'unanimité;
- décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat au 30 juin 2003;
- les mandats des administrateurs sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg
- M. Herman R. W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg
- M. Rory C. Herr, 16, Windsor Place, Dublin, 2 Ireland

Commissaire aux comptes:

- ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03521. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039361.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

CLOROX (EUROPE) FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 266.100,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.043.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 13 mai 2004 que:

Les associés prennent acte de la démission de M. Armin Kirchner, administrateur de sociétés, en tant que gérant de la société avec effet au 30 avril 2004.

Les associés décident de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire Mlle Polyxeni Kotoula, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Mlle Kotoula est nommée avec effet au 1^{er} mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour avis conforme

P. Kotoula

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(039649.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

BOOSTER AUDIOVISUEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.683.

—
Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 27 décembre 2000 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition

Pour BOOSTER AUDIOVISUEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04388. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039803.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

HALDER-GIMV GERMANY PROGRAM - ADAMS STREET, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.856,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 96.818.

Il résulte d'une résolution des associés en date du 1^{er} mai 2004 que:

Les associés prennent acte de la démission de M. Armin Kirchner, administrateur de sociétés, en tant que gérant de la société avec effet au 30 avril 2004.

Les associés décident de nommer en tant que gérant de la Société en remplacement du gérant démissionnaire TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri. TMF CORPORATE SERVICES S.A. est nommée avec effet au 1^{er} mai 2004 pour un temps sans limitation de durée.

La société sera engagée par la seule signature d'un gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour avis conforme

H. Neuman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039657.3/805/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

CANAL EUROPE AUDIOVISUEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.007.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 18 septembre 2002 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition

Pour CANAL EUROPE AUDIOVISUEL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039804.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

CODISYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 83.405.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 22 août 2001 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition

Pour CODISYS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04389. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039805.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ROBECO ALTERNATIVE INVESTMENT STRATEGIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 87.117.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040319.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

E.L.E.O.S. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 89.140.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 18 septembre 2002 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition
Pour E.L.E.O.S. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04392. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039807.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

EURICE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 88.402.

Le contrat de domiciliation à durée indéterminée établi le 12 juillet 2002 entre la société et la société civile KPMG FINANCIAL ENGINEERING est résilié d'un commun accord à la date du 31 mars 2004.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Pour réquisition
Pour EURICE PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04394. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039808.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 25.035.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039865.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

HANNIBAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 44.174.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue de manière extraordinaire le 30 avril 2004 à 15.00 heures*

Dixième résolution

L'Assemblée confirme le mandat de Commissaire aux comptes de DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg. Son mandat donné lors de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2000 reste valable et se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

HANNIBAL S.A.
Signatures

Deux administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ03934. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040348.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

DASHABO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 26.505.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039854.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

DASHABO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 26.505.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(039823.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

OBELIX, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 72.984.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02950, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Signature.

(039845.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

OBELIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 72.984.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 26 février 2004 à 11.00 heures au siège social

1. Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire, ainsi que du bilan et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2002 l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes tels que présentés et décide de reporter le solde du résultat de l'exercice 2002 soit une perte de EUR 130.599,40 à compte nouveau.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 26 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

OBELIX S.A.

F. Olivieri

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02938. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(039846.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

NEWTON GESTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 31.993.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040329.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

WB STAM PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(039912.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

WB STAM PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 90.910.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique de WB STAM PROPERTY, S.à r.l., prises le 15 avril 2004

L'Associé Unique de WB STAM PROPERTY, S.à r.l., (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2003;
- d'approuver le bilan et le comptes de profits et pertes au 31 décembre 2003;
- d'affecter les résultats comme suit:

- perte à reporter: 2.273.244,02 EUR

- d'accorder décharge pleine et entière aux Gérants pour toutes opérations effectuées jusqu'à la date du 31 décembre 2003;

- de continuer les activités de la Société suite à la perte réalisée pour 2003 excédant 75% du capital souscrit.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

T. van Dijk

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039870.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 86.445.

Resignation

On 29 April 2004, Mr Rob Koczkar has resigned as manager of GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l. with immediate effect.

Following such resignation, the board of directors, as of 29 April 2004, consists of the following members:

- Mr Guy Harles, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Mr Nicolas Ueberecken, with private address at 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- Mr Christian Billon, with professional address at 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- Mr Henrik Winther Nielsen, with professional address at Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Switzerland.

Suit la traduction en français:

En date du 29 avril 2004, M. Rob Koczkar a démissionné en tant que gérant de GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l. avec effet immédiat.

Suivant cette démission, le conseil de gérance se compose, à partir du 29 avril 2004, comme suit:

- M. Guy Harles, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- M. Nicolas Ueberecken, avec adresse privée à 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- M. Christian Billon, avec adresse professionnelle à 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- M. Henrik Winther Nielsen, avec adresse professionnelle à Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Switzerland.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET HOLDING I, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040398.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

SAFEINVEST CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.449.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Signatures.

(040013.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

SAFEINVEST CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.449.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société le mardi 27 avril 2004 à 11.00 heures*

Quatrième résolution

«L'Assemblée donne quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de mettre fin au mandat d'administrateur de M. Andrea Moscatelli et de nommer en remplacement, sous réserve de l'approbation de la C.S.S.F., M. Giovanni Pezzoni, Chief executive, INVERSIONES Y ESTUDIOS FINANCIEROS S.A. - SAFEI, administrateur pour une durée restant à courir du mandat de M. Andrea Moscatelli, soit jusqu'au jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer en 2008 sur les comptes de l'exercice 2007.»

Cinquième résolution

«L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. L'Assemblée décide de nommer la société KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2005.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040020.3/3085/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

ALVECCIO HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Bréilekes.
R. C. Diekirch B 4.220.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 mai 2004, réf. DSO-AQ00140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mai 2004.

Signature.

(901885.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

KOINE FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.001.

Le bilan au 30 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03401, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(040500.3/655/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

ASKAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6468 Echternach, Zone Industrielle.
R. C. Diekirch B 93.489.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 13 mai 2004, réf. DSO-AQ00142, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mai 2004.

Signature.

(901887.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

EXPLOSIF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 19, rue de la Gare.
R. C. Diekirch B 98.005.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 13 mai 2004, réf. DSO-AQ00143, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 mai 2004.

Signature.

(901888.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 mai 2004.

GREEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.363.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039866.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

GENVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 46.629.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039868.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

VG SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.531.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040331.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LUMINA PARENT, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 188.954.225,- EUR.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 87.573.

Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 30 mars 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03733, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA PARENT

Signature

Avocat

(040004.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

LUMINA FINANCING 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.336.

Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 5 mai 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA FINANCING 1

Signature

Avocat

(040005.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

LUMINA FINANCING, Société Anonyme.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.257.

Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 12 mai 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03731, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA FINANCING

Signature

Avocat

(040006.3/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

PERTINEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 99.872.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, tenue l'an deux mille quatre (2004), le 22 avril, à 15.00 heures, à son siège social à Luxembourg, que les actionnaires ont décidé:

Résolution

A l'unanimité, les actionnaires décident:

1. Révocation de deux administrateurs, Monsieur Dieter Kundler et Monsieur Frédéric Frabetti,
2. Nomination en remplacement de deux nouveaux administrateurs et pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2005:

1) Nomination de Monsieur Da Herdade Gomes Rui Jorge

2) Nomination de Monsieur Creado Da Silva Martins Carlos Manuel

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040347.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LUMINA FINANCING 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.334.

—
Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 14 mai 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03730, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA FINANCING 2 S.C.A.

Signature

Avocat

(040007.3/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

LUMINA PARTICIPATION, Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 88.254.

—
Les états financiers au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 15 avril 2004 et enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03736, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINA PARTICIPATION

Signature

Avocat

(040008.3/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

VG ADVISORS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 85.530.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040332.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 52.470.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040333.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

**REAL ESTATE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 68.473.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO02595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

R. Godart

Président du Conseil d'Administration

(040338.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

ABITARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2214 Luxembourg, 1, rue Nennig.
R. C. Luxembourg B 32.939.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO02576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2003.

Signature.

(040334.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

TRANS-SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 30.429.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO02572, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2004.

Signatures.

(040336.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

G.D. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 77.746.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO02600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

R. Godart

Président du Conseil d'Administration

(040340.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 67.480.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AO02607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2004.

J. Cornet

Gérant

(040342.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

THE MONTEFIORI GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 77.150.

Suite à la fusion intervenue en date du 31 décembre 2001, entre MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., et BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg,

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE assume désormais la fonction de Commissaire aux comptes de la société THE MONTEFIORI GROUP, S.à r.l.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040352.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

34105

STAM RE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 93.638.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040356.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

IBERTRANS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1530 Luxembourg-Bonnevoie, 55, rue Anatole France.

R. C. Luxembourg B 31.122.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 mai 2004 que:

Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs de la société:

- Maître Claude Blum, avocat, demeurant à Zurich (Suisse),
- Madame Maria Graciela Maches Michavila, économiste, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Jan Henrik Lütjens, économiste, demeurant à Luxembourg.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040358.3/317/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

MGR CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 44.942.

—
Le bilan au 31 décembre 2002 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040360.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

PREMICON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place J.F. Dargent.

R. C. Luxembourg B 86.412.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040363.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

TRENDCONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 71.497.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004

H. Baumann / L. Rafalski.

(040405.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

WWK INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 81.270.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004 H. Baumann / L. Rafalski.
(040408.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

TRENDCONCEPT FUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.951.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03608, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004 H. Baumann / L. Rafalski.
(040406.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 10.846.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2004, réf. LSO-AQ04995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.
HAUCK & AUFHÄUSER BANQUIERS LUXEMBOURG S.A.
S. J. Schmitz / T. Kiefer
(040403.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

MEDICAL PROTEIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.550.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2004

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- M. Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de M. Edmond Ries.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040359.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

NAVAREZ S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 55.647.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040267.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LEXINGTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 61.180.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 14 mai 2004

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de LEXINGTON HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 1997:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 5.071,95,

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 1998:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 4.110,31;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 1999:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 3.750,88;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 2.459,66;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2001:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 3.473,43;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2002:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes
- d'allouer comme suit la perte de l'exercice:

Le report à nouveau de la perte: USD 3.464,92;

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants, leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en l'an 2008:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., en tant qu'administrateur et administrateur-délégué

2. LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY Ltd, en tant qu'administrateur

3. Tim Van Dijk, en tant qu'administrateur

- de renouveler le mandat de LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES Ltd en tant que commissaire aux comptes, sont mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en l'an 2008;

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02504. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartann.

(040388.3/710/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

RABOBANK HOLLAND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.747.

Extrait de la résolution circulaire du 1^{er} mars 2004

«Les soussignés, administrateurs de la société, prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Note de la démission de M. Victor Den Hoedt de son poste d'administrateur avec effet au 29 février 2004.

Note de la démission de M. Thomas Wittlin en tant qu'administrateur, sous réserve de l'approbation de la C.S.S.F.

Accepte que M. Thomas Wittlin soit nommé en tant qu'administrateur en remplacement de M. Victor den Hoedt avec effet au 1^{er} mars 2004, conformément à l'article 13, paragraphe 3 des statuts, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires, sous réserve de l'approbation de la C.S.S.F.»

Copie certifiée conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040018.3/3085/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

RABOBANK HOLLAND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.747.

Extrait de la résolution circulaire du 4 mai 2004

Les soussignés, administrateurs de la société, prennent à l'unanimité la résolution suivante:

Note de la démission de M. Arno Bijl de son poste d'administrateur avec effet au 21 avril 2004.

Décide de ne pas remplacer M. Arno Bijl

Copie certifiée conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040016.3/3085/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 86.448.

Resignation

On 29 April 2004, Mr Rob Koczkar has resigned as manager of GATE GOURMET HOLDING LUXEMBOURG IV, S.à r.l. with immediate effect.

Following such resignation, the board of directors, as of 29 April 2004, consists of the following members:

- Mr Guy Harles, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Mr Nicolas Ueberecken, with private address at 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- Mr Christian Billon, with professional address at 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- Mr Henrik Winther Nielsen, with professional address at Flughafenstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Switzerland.

Suit la traduction en français:

En date du 29 avril 2004, M. Rob Koczkar a démissionné en tant que gérant de GATE GOURMET HOLDING LUXEMBOURG IV, S.à r.l. avec effet immédiat.

Suivant cette démission, le conseil de gérance se compose, à partir du 29 avril 2004, comme suit:

- M. Guy Harles, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- M. Nicolas Ueberecken, avec adresse privée à 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- M. Christian Billon, avec adresse professionnelle à 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- M. Henrik Winther Nielsen, avec adresse professionnelle à Flughafenstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET HOLDING LUXEMBOURG IV, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040399.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

IMMOBILIERE RIVOLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la liberté.

R. C. Luxembourg B 59.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: - 321.961,34 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Signature.

(039869.3/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

IMMOBILIERE RIVOLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la liberté.

R. C. Luxembourg B 59.473.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 13 mai 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,

- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange (L),

ont été réélus Administrateurs pour une durée de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009.

- Monsieur Olivier Henz, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg,

a été élu Administrateur pour la même période en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire.

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg,

a été élu Commissaire aux comptes pour la même période en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes, Commissaire aux comptes démissionnaire.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039873.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

PATRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 30.409.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 15 mars 2004 que:

- Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.

- Madame Mireille Gehlen, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L).

Sont réélus Administrateurs pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy (France), demeurant à Luxembourg.

Est élu Administrateur pour la même période, en remplacement de Monsieur René Schmitter, Administrateur démissionnaire de la société.

Et que

- Monsieur Armand Berchem, Diplômé HEC-Paris, demeurant à Niederaanven

Est réélu Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 25 mars 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, réf. LSO-AO06006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039876.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 48.902.

—
Par décision du conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040181.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 48.902.

—
Par décision du conseil d'administration du 25 août 2003, M. Mark Bienstman, Biestraat 73, B-3191, Boortmeerbeek, a été coopté au conseil d'administration, en remplacement de M. Patrick Goffart, démissionnaire.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

Pour CRELAN FINANCE S.A., Société Anonyme
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040183.3/1017/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

FELLER CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.195.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039871.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

PLESSIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 21.595.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039877.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

GRIFFIN ENDEAVOUR III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 86.447.

Resignation

On 29 April 2004, Mr Rob Koczkar has resigned as manager of GRIFFIN ENDEAVOUR III, S.à r.l. with immediate effect.

Following such resignation, the board of directors, as of 29 April 2004, consists of the following members:

- Mr Guy Harles, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Mr Nicolas Ueberecken, with private address at 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- Mr Christian Billon, with professional address at 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- Mr Henrik Winther Nielsen, with professional address at Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Switzerland.

Suit la traduction en français:

En date du 29 avril 2004, M. Rob Koczkar a démissionné en tant que gérant de GRIFFIN ENDEAVOUR III, S.à r.l. avec effet immédiat.

Suivant cette démission, le conseil de gérance se compose, à partir du 29 avril 2004, comme suit:

- M. Guy Harles, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- M. Nicolas Ueberecken, avec adresse privée à 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- M. Christian Billon, avec adresse professionnelle à 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- M. Henrik Winther Nielsen, avec adresse professionnelle à Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Suisse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRIFFIN ENDEAVOUR III, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040400.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

PERLA S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.381.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039879.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IIIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 90.192.

Resignation

On 29 April 2004, Mr Rob Koczkar has resigned as manager of GATE GOURMET HOLDING IIIA, S.à r.l. with immediate effect.

Following such resignation, the board of directors, as of 29 April 2004, consists of the following members:

- Mr Guy Harles, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Mr Nicolas Ueberecken, with private address at 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- Mr Christian Billon, with professional address at 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;
- Mr Henrik Winther Nielsen, with professional address at Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Switzerland.

Suit la traduction en français:

En date du 29 avril 2004, M. Rob Koczkar a démissionné en tant que gérant de GATE GOURMET HOLDING IIIA, S.à r.l. avec effet immédiat.

Suivant cette démission, le conseil de gérance se compose, à partir du 29 avril 2004, comme suit:

- M. Guy Harles, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- M. Nicolas Ueberecken, avec adresse privée à 180, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg;
- M. Christian Billon, avec adresse professionnelle à 16, rue d'Orange, L-1011 Luxembourg;

- M. Henrik Winther Nielsen, avec adresse professionnelle à Flughofstrasse 54, CH-8152 Glattburg, Suisse.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GATE GOURMET LUXEMBOURG IIIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040402.3/250/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LBVR, LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-7450 Tournai, 2, rue du Follet.

Siège de la succursale: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 66.175.

Les statuts ont été publiés au Mémorial C n° 454 du 14 septembre 1995.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour LBVR, LABORATOIRE DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(040081.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

KODIKAMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 28.548.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039881.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ENRON DOMINICANA LNG DE LUXEMBURGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 80.929.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02923, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Signature.

(039889.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ENRON DOMINICANA LNG DE LUXEMBURGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 80.929.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Signature.

(039891.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ENRON DOMINICANA LNG DE LUXEMBURGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.400,- EUR.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 80.929.

Gérance

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Gérant, domicilié au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg

Comptes Annuels

L'Associé unique de la société a décidé, ce 5 mai 2004, d'approuver les comptes annuels de la société pour la période du 12 février 2001 (date de constitution) au 31 décembre 2001 ainsi que pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002.

L'Associé unique a décidé de reporter les pertes s'élevant respectivement à:

- EUR 9.459,- (pour la période du 12 février 2001 au 31 décembre 2001)

- EUR 6.663,- (pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2002)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039894.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

L.I.S. INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.268.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039883.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

PALADIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.356.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039884.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

STASIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 49.748.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040270.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

34114

S3I S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 41.813.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039885.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

QUOTATION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 23.649.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039886.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

XYCLORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.650.

—
Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040276.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

SUJEDO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 26.145.

—
Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040277.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

NAVARINO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.358.

—
Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040268.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

JABBALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.729.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039887.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

SKY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.385.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00581. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039898.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

PRISROD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.496.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 février 2004

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039901.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

BUHRMANN SILVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 75.881.

Lors de l'Assemblée Générale reportée du 26 mars 2004, les actionnaires de la société BUHRMANN SILVER S.A. ont transféré le siège social du 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 5, rue Guillaume, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039620.3/581/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

**SIFIDA SOCIETE INTERNATIONALE FINANCIERE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 9.094.

Suite aux décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2004, le conseil d'administration de la société se compose comme suit:

- M. Michel Vayssié, banquier, demeurant 12, rue Chauchat, F-75009 Paris, Président du Conseil d'Administration
- M. Philippe Sechaud, directeur de sociétés, demeurant 22, rue François Perreard, CH-1225 Chêne-Bourg / Genève, Vice-Président du Conseil d'Administration
- M. Jacques-Olivier Thomann, banquier, demeurant 11 Quai des Bergues, CH-1211 Genève 11
- M. Amadou Kane, banquier, demeurant 2, Avenue du Président Sédar Senghor, Dakar, Sénégal
- M. Ange Koffy, banquier, demeurant Avenue Franchet d'Esperey, Abidjan, Côte d'Ivoire
- M. Jean-Michel Debrat, banquier, demeurant 5, rue Roland Barthes, F-75598 Paris Cedex 12

La gestion journalière de la société a été déléguée par décision du conseil d'administration du 5 mars 2004 à M. Jacques Loehr, demeurant 22, rue François Perreard, CH-1225 Chêne-Bourg / Genève.

- Pouvoir de signature de M. Jacques Loehr: signature isolée pour tout ce qui relève de la gestion journalière.

Les personnes suivantes disposent du pouvoir de signature A:

- Mme Ursula Faris, directrice, demeurant 22, rue François Perreard, CH-1225 Chêne-Bourg / Genève
- M. Jean-Jacques Vignali, directeur, demeurant 22, rue François Perreard, CH-1225 Chêne-Bourg / Genève

Mme Fabienne Morel, fondée de pouvoir, demeurant 22, rue François Perreard, CH-1225 Chêne-Bourg, Genève dispose du pouvoir de signature B.

KPMG KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER S.A. est nommé commissaire de la société.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039882.3/267/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

GEFIP EUROLAND QUANTITATIF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.100.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(040014.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

GEFIP EUROLAND QUANTITATIF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.100.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue au siège social le 5 mai 2004 à 11.00 heures*

Cinquième résolution

«L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de MM. Eric Michelet, Hubert Jousset, Bertrand Jacquillat et BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG (représentée par M. Alain Limage, M. Georg Lash et M. Craig Fedderson) pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2005.»

Sixième résolution

«L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A.

L'Assemblée décide de nommer la société MAZARS, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Réviseur d'entreprises jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2005.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03448. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040021.3/3085/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

LUXE COMMUNICATION, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 4A, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 71.891.

Constituée en S.à r.l. le 1^{er} octobre 1999 et transformée en S.A. en février 2001, au capital social de LUF 1.250.000,- (30.986,69 euros) après rapport conforme d'un réviseur d'entreprises luxembourgeois ayant certifié les comptes conformément à la législation grand-ducale.

Procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue au siège de la société, le 21 novembre 2003 à 14.00 heures

Bureau

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Vincent Letesson.

Lequel nomme en qualité de secrétaire Monsieur Bernard Warnant.

Monsieur Lionel Fouillen est nommé en qualité de scrutateur.

Composition de l'assemblée

L'assemblée se compose de tous les actionnaires présents dont les noms, prénoms, professions, demeures, ainsi que le nombre de titres dont chacun d'eux se déclare propriétaire, sont mentionnés en la liste de présence déposée sur le bureau.

Monsieur le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Prise de connaissance des cessions d'actions au profit de Monsieur Bernard Warnant
2. Démissions de Messieurs Vincent Letesson et Lionel Fouillen de leurs mandats et décharge.
3. Désignation de Monsieur Bernard Warnant en qualité d'administrateur-délégué.

Monsieur le Président expose également que:

L'intégralité des 1.250 actions existantes étant présente ou représentée, il ne doit pas être justifié de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations. Par conséquent, l'assemblée est en droit de délibérer et de statuer valablement sur son ordre du jour.

Résolutions

Après avoir délibéré, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

1) L'assemblée générale prend acte que par acte de cession sous seing privé du 10 octobre 2003 avec effet au 30 septembre 2003, Messieurs Vincent Letesson et Lionel Fouillen ont cédé l'intégralité de leurs actions à Monsieur Bernard Warnant.

Monsieur Bernard Warnant reconnaît être propriétaire de l'ensemble des actions de la société.

Il a été informé que la réunion de toutes les parts d'une société anonyme implique une transparence de la personne morale vis-à-vis de la personne physique.

2) L'assemblée acte à l'unanimité de la démission de Messieurs Vincent Letesson et Lionel Fouillen de leurs mandats d'administrateur avec effet au 30 septembre 2003. En ce qui concerne Monsieur Letesson, il lui est donné acte de sa démission de sa fonction d'administrateur-délégué.

L'assemblée donne décharge aux administrateurs de leur responsabilité éventuelle.

3) L'assemblée désigne à l'unanimité Monsieur Bernard Warnant en qualité d'administrateur-délégué à la date du 30 septembre 2003. Il a depuis cette date tout pouvoir exclusif d'administrer et de gérer la société dans les limites fixées par la Loi et le Statuts. La publication de l'extrait de la présente assemblée générale sera effectuée par la société à la diligence de son nouvel administrateur-délégué et ce, sous sa responsabilité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président clôt la réunion de l'assemblée générale à 14 heures 30.

Signature

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2003, réf. LSO-AL06788. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039461.3/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

HUMAN DESIGNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 103, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 87.735.

Société à responsabilité limitée constituée en date du 30 mai 2002 par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille trois, le cinq novembre

A comparu:

M. Dominique Songeur, Professionnal Coach, demeurant à L-1424 Luxembourg, 14, rue Duchscher, né le 21 février 1966 à Nancy (France) 100 parts

La présente Assemblée Générale Extraordinaire régulièrement constituée, peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, ci-après reproduit, après constitution préalable.

Ordre du jour:

Transfert du siège social

Résolutions

M. Dominique Songeur, préqualifié, seul et unique associé de la société à responsabilité limitée HUMAN DESIGNERS, S.à r.l., décide de transférer le siège social de la société de L-1424 Luxembourg, 14, rue Duchscher, à L-1261 Luxembourg, 103, rue de Bonnevoie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé la présente Assemblée.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

D. Songeur.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040060.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

HELVETIA EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 77.000.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03569, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 14 mai 2004.

Signature.

(040044.3/556/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

HELVETIA EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 77.000.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 14 mai 2004 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

Conseil d'administration

Administrateurs de catégorie A:

- M. Roland Geissmann, administrateur de sociétés, né à Aarau (Suisse) le 4 octobre 1948, et demeurant à Hölzli-
strasse 54, CH-4102 Binningen (Suisse), Président.

- M. Markus Isenrich, administrateur de sociétés, né à St Gallen (Suisse), le 25 juin 1953, et demeurant au Strauben-
zellstrasse 16b, CH-9014 St Gallen (Suisse)

- M. Andreas Bolzern, administrateur de sociétés, né à St Gallen (Suisse), le 26 mars 1963, et demeurant à Enge, Ch-
9304 Bernhardzell (Suisse)

Administrateurs de catégorie B :

- M. Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, né à Namur, Belgique, le 4 septem-
bre 1951, et demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Remich (Luxembourg)

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG, Société anonyme, R.C. Luxembourg B n° 47.771, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach

Münsbach, le 14 mai 2004

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040043.3/556/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

MYTALUMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.204.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040265.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2004.

CHEVAL-NOIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4116 Esch-sur-Alzette, 16, rue Victor Ewen.

R. C. Luxembourg B 68.388.

L'an deux mille quatre, le seize avril,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CHEVAL NOIR, S.à r.l., ayant son siège social à L-4116 Esch-sur-Alzette, 16, rue Victor Ewen, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Hespérange, en date du 25 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 299 du 28 avril 1999, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 68.388.

L'assemblée est composée de:

1.- Monsieur Jean-Claude Szkolnik, gérant de sociétés, demeurant à L-4116 Esch-sur-Alzette, 16, rue Victor Ewen, ici représenté par Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 13 avril 2004,

2.- Madame Yvonne Biot, commerçante, demeurant à L-4116 Esch-sur-Alzette, 16, rue Victor Ewen, ici représentée par Mademoiselle Carole Giovannacci, employée privée, demeurant à F-57700 Saint Nicolas en Forêt, 7, rue de la Clairière,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 13 avril 2004.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués et avoir unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de mettre en liquidation la société à responsabilité limitée CHEVAL NOIR, S.à r.l.

Deuxième résolution

Les associés décident de nommer liquidateur:

Monsieur Emile Wirtz, consultant, demeurant à L-6140 Junglinster, 26, rue du Village.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de donner décharge pleine et entière aux gérants de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants des comparants, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Wirtz, Giovannacci, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, vol. 20CS, fol. 92, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

E. Schlessler.

(038577.3/227/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

WB STAM INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 90.911.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2004, réf. LSO-AQ02193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(039910.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

INTERREFRACT S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 26.030.

—
Madame Margot Weiss et Messieurs John Seil et Guy Hornick démissionnent avec effet immédiat de leur fonction d'administrateur.

La société anonyme AUDIEX S.A. démissionne avec effet immédiat de sa fonction de commissaire aux comptes.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et INTERREFRACT S.A. en date du 20 décembre 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 10 mai 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, réf. LSO-AQ02989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039578.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

LAMAGNA I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 93.061.

—
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 6 mai 2004 que:

- Les mandats des administrateurs TMF CORPORATE SERVICES S.A., M. Armin Rudi Kirchner et M. Hugo Neuman étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94.029, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

2. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94.030, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri;

3. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 84.993, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 5 mai 2005.

- Le mandat du commissaire au compte étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous n° B 46.498 en tant que commissaire au compte. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 5 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039652.3/805/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

E-TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1738 Luxembourg, 17, rue Luc Housse.

R. C. Luxembourg B 82.862.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 5 mai 2004 que, sur base de l'article 1 des statuts, il a été décidé de:

Transférer le siège social de la société E-TECHNOLOGIES S.A.:

du 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 17, Rue Luc Housse, L-1738 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039738.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

SOUS-TITRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1534 Cessange, 4, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 57.895.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2003

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 20.00 heures.

Ordre du jour:

- Changement du siège social
- Cession de parts sociales
- Démission du Gérant Administratif

Les deux associés sont présents, de façon que l'intégralité du capital social est représenté.

A partir de cette date la société SOUS-TITRE, S.à r.l. aura son siège social à l'adresse suivante:

4 rue de la Forêt, L-1534 Cessange.

Monsieur Vommaro Giuseppe né le 8 mars 1961 et domicilié au 53 rue de Hollerich L-1741 Luxembourg vend ses 250 parts sociales à Mademoiselle De Barros Ribeiro Annabella née le 14 décembre 1972 et domiciliée au 2A rue de Cessange L-3347 Leudelage.

La présente vaut quittance et acceptation du prix convenu entre parties.

Après cette cession, la répartition des parts sociales est la suivante:

Mademoiselle De Barros Ribeiro Annabella (associée unique) 500 parts sociales

Total: 500 parts sociales

Monsieur Vommaro Giuseppe donne par la même occasion sa démission en tant que Gérant Administratif de la société SOUS-TITRE, S.à r.l., la société lui donne décharge de son poste.

La société est de ce fait à partir de cette date valablement engagée par la signature unique de sa Gérante Technique, Mademoiselle De Barros Ribeiro Annabella.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Extraordinaire est close à 21.00 heures.

Fait à Luxembourg, le 31 décembre 2003.

A. De Barros Ribeiro / G. Vommaro.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039357.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

COMPANY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 74.292.

—
Conseil d'Administration du 25 mars 2004

L'an deux mille quatre (2004), le 25 mars, à 14.00 heures, s'est réuni le Conseil d'Administration de la société anonyme: COMPANY SERVICES S.A., à son siège social à Luxembourg.

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur Guido Beysen, indépendant, demeurant à B-2560 Nylen (Belgique), Paterstraat, 6,

Membres présents:

1. Monsieur Guido Beysen, indépendant, demeurant à B-2560 Nylen (Belgique), Paterstraat, 6,
2. EUMAR 01 Inc., ayant son siège social à 25, Greystone Manor, 19958 Lewes DE USA,
3. EUMAR 02 Inc., ayant son siège social à 25, Greystone Manor, 19958 Lewes DE USA.

Les membres du Conseil d'Administration présents constatent avoir été régulièrement réunis; le Conseil d'Administration étant valablement constitué afin de délibérer et décider ce qui suit:

Monsieur le Président du Conseil d'Administration constate:

- que le Conseil d'Administration a pour ordre du jour:

le changement du siège social

Ensuite, le Conseil d'Administration aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, il a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

- Les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: 6, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1258 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Luxembourg, le 25 mars 2004.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(039939.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

TISCALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.842.

In the year two thousand and four, on the fifth of May,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of TISCALI LUXEMBOURG S.A., with registered office in L-2449 Luxembourg, 25 C Boulevard Royal, registered at the Luxembourg Register of Commerce and companies under number B 69. 842, incorporated by deed of the notary public Gérard Lecuit at that time residing in Hespérange, dated April 29th, 1999, published in Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 565 of July 22nd, 1999, amended by a deed of the same notary, dated March 23rd, 2001, published in Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C number 978 of November 1st 2001.

The meeting is presided by Me Marianne Goebel, Attorney at law, residing in Luxembourg who appoints as secretary Me Eric Pralong, Attorney at law, residing in Luxembourg. The meeting elects as scrutineer, Mr Guillaume de Villenaut, maître en droit, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

I. There has been established an attendance list showing the shareholders present or represented and the number of shares held by them, which after having been signed by the shareholders or their proxies, by the Bureau of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed *ne varietur* by the members of the Bureau and the undersigned notary.

II. As appears from the attendance list, all the shares of the company are present or represented. The meeting can thus validly decide on all the items of the agenda, of which the shareholders were informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the subscribed capital of the company by an amount of two million nine hundred sixty nine thousand Euros (EUR 2,969,000.-) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to three million Euros (EUR 3,000,000.-) by the issue of two thousand nine hundred and sixty nine (2,969) new shares with a par value of one thousand euros (1,000.-EUR) each, with the same rights as the existing shares.

2. Subscription by TISCALI INTERNATIONAL BV, a Dutch company with registered office in Zonnebaan 17, 3503 RB Utrecht (The Netherlands) of the two thousand nine hundred sixty nine (2,969) new shares with a par value of one thousand euros (1,000.-EUR) each and payment of the said two thousand nine hundred sixty nine (2,969) new shares by a contribution in kind consisting in the conversion into capital of advances made by the shareholder of an amount of two million nine hundred sixty nine thousand Euros (EUR 2,969,000.-).

3. Decision to modify the signatory powers foreseen in the articles of incorporation so that the company shall be bound in all circumstances by the joint signatures of any director and that of the managing director duly authorised by the Luxembourg «Ministre des Classes Moyennes».

4. Amendment of the relevant articles of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the decisions taken.

5. Miscellaneous.

IV. After deliberation, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The general shareholders' meeting resolves to increase the subscribed capital by an amount of two million nine hundred sixty nine thousand Euros (EUR 2,969,000.-) so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to three million Euros (EUR 3,000,000.-) by the issue of two thousand nine hundred and sixty nine (2,969) new shares with a par value of one thousand euros (1,000.-EUR) each, with the same rights as the existing shares.

Second resolution

The two thousand nine hundred sixty nine (2,969) new shares with a par value of one thousand (EUR 1,000.-) each are subscribed and entirely paid up by TISCALI INTERNATIONAL BV, a Dutch company with registered office in Zonnebaan 17, 3503 RB Utrecht (The Netherlands). The shares are entirely paid up by a contribution in kind consisting in the conversion into capital of advances made by the shareholder to the company of an amount of two million nine hundred sixty nine thousand Euros (EUR 2,969,000.-).

In conformity with articles 26-1 and 32-1 (5) of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, such value of the contribution made by means of a contribution in kind consisting in the conversion of advances into capital is established by a report of Mr Stéphane Weyders, «réviseur d'entreprises», residing in Luxembourg, dated April 30th, 2004, which concludes as follows:

«Based on the verification carried out as described above, I have no observation to make on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued in consideration».

Third resolution

The general shareholders' meeting resolves that the company shall be bound in all circumstances by the joint signatures of any director and that of the managing director duly authorised by the Luxembourg «Ministre des Classes Moyennes».

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, article five, first sentence and article ten of the Articles of Incorporation of the Company are amended and now read as follows:

Art. 5. «The subscribed capital of the corporation is fixed at three million euros (EUR 3,000,000.-), represented by three thousand (3,000) shares with a par value of one thousand euros (1,000.-EUR) each.»

Art. 10. «Without prejudice to article 9 and 11, the corporation shall be bound in all circumstances by the joint signatures of any director and that of the managing director duly authorised by the Luxembourg «Ministre des Classes Moyennes».

Expenses

The expenses, costs, payments or charges of any kind whatsoever, which shall be paid by the company as a result of this document are estimated at approximately thirty-three thousand two hundred euros.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same persons and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le cinq mai

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TISCALI Luxembourg S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 25 C Boulevard Royal, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69 842, constituée suivant acte reçu par le Notaire Gérard Lecuit alors résidant à Hespérange, en date du 29 avril 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 565 du 22 juillet 1999, modifié suivant acte du même Notaire, en date du 23 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des sociétés et associations C numéro 978 du 1^{er} novembre 2001.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Me Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Me Eric Pralong, avocat, demeurant à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur M. Guillaume de Villenaut, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II. Qu'il appert de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. L'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires ont été informés avant l'assemblée.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital souscrit à concurrence d'un montant de deux millions neuf cent soixante neuf mille euros (EUR 2.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) par l'émission de deux mille neuf cent soixante neuf (2.969) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) dotées des mêmes droits que les actions existantes.

2. Souscription par TISCALI INTERNATIONAL B.V., une société néerlandaise établie et ayant son siège social à Zonnebaan 17, 3503 RB Utrecht (Pays Bas) des deux mille neuf cent soixante neuf (2.969) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune et libération desdites deux mille neuf cent soixante neuf (2.969) nouvelles actions par un apport en nature consistant en la conversion en capital d'avances de l'actionnaire d'un montant de deux millions neuf cent soixante neuf mille euros (EUR 2.969.000,-).

3. Décision de modifier le régime statutaire des signatures de sorte que la société soit engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un des administrateurs et celle de l'administrateur délégué dûment autorisé par le Ministre luxembourgeois des Classes Moyennes.

4. Modification subséquente des articles des statuts afin de refléter les décisions prises.

5. Divers.

IV. Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital souscrit d'un montant de deux millions neuf cent soixante neuf mille euros (EUR 2.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) par l'émission de deux mille neuf cent soixante neuf (2.969) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune dotées des mêmes droits que les actions existantes.

Deuxième résolution

Les deux mille neuf cent soixante neuf (2.969) nouvelles actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) sont souscrites et entièrement libérées par TISCALI INTERNATIONAL B.V., une société néerlandaise, établie et ayant son siège social à Zonnebaan 17, 3503 RB Utrecht (Pays-Bas). Les actions sont entièrement libérées par un apport en nature consistant en la conversion en capital d'avances de cet actionnaire à la société à hauteur de deux millions neuf cent soixante neuf mille euros (EUR 2.969.000,-).

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, cette valeur de l'apport fait au moyen d'apport en nature consistant en la conversion en capital d'avances est établie

par un rapport de Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, résidant à Luxembourg, en date du 30 avril 2004, dont les conclusions ont la teneur suivante:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide que la société sera en toutes circonstances engagée par la signature conjointe d'un des administrateurs et celle de l'administrateur délégué dûment autorisé par le Ministre luxembourgeois des Classes Moyennes.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5, première phrase, et l'article 10 des statuts de la société sont modifiés et auront dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital souscrit de la société est fixé à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-), représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de mille EUROS (1000,- EUR) chacune.»

Art. 10. «Sans préjudice des articles 9 et 11, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un des administrateurs et celle de l'administrateur délégué dûment autorisé par le Ministre des Classes Moyennes.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est approximativement estimé à la somme de trente-trois mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et qui parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous avec Nous notaire signé le présent acte.

Signé: M. Goebel, E. Pralong, G. Villenaut, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2004, vol. 21CS, fol. 15, case 11. – Reçu 29.690 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2004.

J. Elvinger.

(039770.3/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

TISCALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.842.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 19 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039772.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

MENUISERIE DOHM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. SYJO LUX DESIGN, S.à r.l.).

Siège social: L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass.

R. C. Luxembourg B 95.282.

L'an deux mille quatre, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SYJO LUX DESIGN, S.à r.l., ayant son siège social à L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Weinandy, de résidence à Clervaux, en date du 5 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1584 du 5 novembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 95.282, au capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, entièrement libérées.

L'assemblée est composée de:

1.- Monsieur Joseph Dohm, maître menuisier, demeurant à L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass, propriétaire de cinquante et une (51) parts sociales,

2.- Madame Sylvie Spaus, sans état, épouse de Monsieur Joseph Dohm, demeurant à L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass, propriétaire de quarante-neuf (49) parts sociales.

tous les deux ici représentés par Monsieur Franco Polidori, comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,
 en vertu de procurations sous seing privé, données à Hosingen, le 8 avril 2004,
 lesquelles procurations, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés constatent:

- la cession, en date du 30 mars 2004, de une (1) part sociale par Madame Sylvie Spaus, prénommée, à la société DAMCO HOLDING S.A., société anonyme holding, avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, pour le prix de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00);

- la cession, en date du 8 avril 2004, par la prédite société DAMCO HOLDING S.A., à Monsieur Joseph Dohm, prénommé, pour le prix de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00).

Dès lors, l'article quatre des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune, entièrement libérées.

Ces parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Joseph Dohm, maître menuisier, demeurant à L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass, cinquante et une parts sociales	51
2.- Madame Sylvie Spaus, sans état, épouse de Monsieur Joseph Dohm, demeurant à L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100»

Deuxième résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale de la société en MENUISERIE DOHM, S.à r.l., et de modifier, par conséquent, l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de MENUISERIE DOHM, S.à r.l.»

Troisième résolution

Les associés décident de modifier l'objet social et, par conséquent, l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de menuiserie-ébénisterie avec vente des articles de la branche, la fabrication et la vente de meubles et articles d'ameublement, la fabrication, l'installation et la vente de cuisines équipées, la vente d'appareils électro-ménagers et audiovisuels.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdites activités ou à des activités similaires susceptibles de favoriser ou de faciliter l'exécution ou le développement de son objet social.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Polidori, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, vol. 20CS, fol. 92, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

E. Schlessler.

(038596.3/227/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

MENUISERIE DOHM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9807 Hosingen, 22, Kraeizgaass.

R. C. Luxembourg B 95.282.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

E. Schlessler.

(038602.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2004.

DUE ESSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.441.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue à Luxembourg le mercredi 24 mars 2004, a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandì, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

L'Assemblée décide de nommer, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 mai 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandì / M. La Rocca

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, réf. LSO-AQ02703. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039994.3/043/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2004.

ILVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 98.029.

L'an deux mille quatre, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg),

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ILVA INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 150 du 5 février 2004, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Zimmer, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les seize millions quatre cent quarante mille (16.440.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- Modification de l'article treize des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.**

L'année sociale commence le premier juin et finit le trente et un mai de l'année suivante.

L'exercice social en cours, qui a commencé le 8 décembre 2003 se terminera le 31 mai 2004.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la société qui commencera désormais le 1^{er} juin pour finir le 31 mai de l'année suivante.

En outre l'assemblée décide que l'exercice social qui a pris cours le 8 décembre 2003 se terminera le 31 mai 2004 et que les exercices suivants courront du 1^{er} juin de chaque année au 31 mai de l'année suivante.

L'article treize des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.**

L'année sociale commence le premier juin de chaque année et se termine le trente et un mai de l'année suivante.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Zimmer - A. Siebenaler - S. Schieres - H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 avril 2004, vol. 427, fol. 40, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 mai 2004.

H. Hellinckx.

(040430.3/242/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

ILVA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 98.029.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 mai 2004.

H. Hellinckx.

(040431.3/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 78.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 3 mai 2004

L'assemblée:

- approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que du Réviseur d'Entreprises sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2002;

- approuve les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2002;

- donne décharge aux administrateurs ainsi qu'au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- décide de renouveler le mandat des personnes suivantes:

Monsieur Robert Dennis Chambers, Company Director, demeurant à Pixies Hill Crescent, Hemel Hempstead, HERTS HP1 2BU, Royaume-Uni;

Monsieur Paul Douglas Bates, Senior Vice-President, demeurant à 2400 North Glenville, Richardson, Texas, Etats-Unis d'Amérique, et

Monsieur John Joseph Walters, Senior Vice-President, demeurant à 22001 Loudoun County Parkway, Ashburn, Virginia, Etats-Unis d'Amérique,

pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2003;

- décide de nommer Monsieur Robert Hernandez, demeurant au 46 Winterdown Road, Esher, Surrey KT10 8LP, Royaume-Uni en tant que réviseur d'entreprises de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03451. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039551.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 78.877.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 394 du 30 mai 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03452, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MK INTERNATIONAL S.A.

Signature

(039552.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 78.877.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société en date du 3 mai 2004

L'assemblée:

- approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que du Réviseur d'Entreprises sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2003;
- approuve les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2003;
- donne décharge aux administrateurs ainsi qu'au Réviseur d'Entreprises pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003;
- décide de renouveler le mandat des personnes suivantes:

Monsieur Robert Dennis Chambers, Company Director, demeurant à Pixies Hill Crescent, Hemel Hempstead, HERTS HP1 2BU, Royaume-Uni;

Monsieur Paul Douglas Bates, Senior Vice-President, demeurant à 2400 North Glenville, Richardson, Texas, Etats-Unis d'Amérique, et

Monsieur John Joseph Walters, Senior Vice-President, demeurant à 22001 Loudoun County Parkway, Ashburn, Virginia, Etats-Unis d'Amérique,

pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice de la Société clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039553.3/250/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

MK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 78.877.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 octobre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 394 du 30 mai 2001.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03457, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MK INTERNATIONAL S.A.

Signature

(039554.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2004.
